



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**UIT-T**

SECTEUR DE LA NORMALISATION  
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DE L'UIT

**Q.14**

**RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES  
SUR LA COMMUTATION  
ET LA SIGNALISATION TÉLÉPHONIQUES  
EXPLOITATION INTERNATIONALE  
AUTOMATIQUE ET SEMI-AUTOMATIQUE**

---

**LIMITATION DU NOMBRE DE LIAISONS  
PAR SATELLITE DANS UNE  
COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE  
INTERNATIONALE**

**Recommandation UIT-T Q.14**

*(Extrait du Livre Bleu)*

---

## NOTES

1 La Recommandation Q.14 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule VI.1 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

## Recommandation Q.14

### LIMITATION DU NOMBRE DE LIAISONS PAR SATELLITE DANS UNE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE INTERNATIONALE

La Recommandation Q.14 indique que les communications donnant lieu à un temps de propagation moyen dans un seul sens supérieur à 400 ms doivent être évitées, sauf dans des cas exceptionnels. Il faut donc doter les centres de commutation internationaux des moyens permettant d'empêcher, autant que possible, la connexion de plusieurs liaisons par satellite.

Pour limiter ces communications, il convient d'appliquer les principes ci-après:

- a) Si un central peut déceler la connexion antérieure d'une liaison par satellite dans une communication grâce:
- à des renseignements relatifs au circuit d'arrivée,
  - à la réception de l'indicateur de nature du circuit: "liaison par satellite incluse",

le central doit acheminer l'appel sur un circuit terrestre. Un circuit par satellite peut être utilisé dans les cas exceptionnels suivants:

- lorsqu'il n'existe pas de circuits terrestres vers la destination requise,
- lorsqu'il existe seulement quelques circuits terrestres sur une artère de dernier choix et que la perte de qualité de service d'une communication à deux satellites (problèmes d'écho et d'émission simultanée de parole) est préférable à la dégradation de la qualité d'écoulement du trafic qui résulterait de l'exclusion du circuit par satellite.

Un indicateur de nature du circuit "liaison par satellite incluse" doit être envoyé si possible sur le circuit de départ.

- b) Si le central peut déterminer par l'analyse de la destination de l'appel qu'une liaison par satellite sera probablement ou certainement incluse à un point ultérieur de la communication, il doit donner la priorité aux liaisons terrestres dans le choix du circuit du départ. On notera en particulier que l'analyse de l'indicatif de pays 87S peut indiquer que la communication comptera une liaison maritime par satellite (pour l'emploi du chiffre S, voir les Recommandations E.210 [1] et E.211 [2]).

Les principes susmentionnés s'appliquent à tous les centres internationaux et à tous les centres nationaux qui peuvent utiliser, pour la communication, des circuits par l'intermédiaire de systèmes à satellites nationaux.

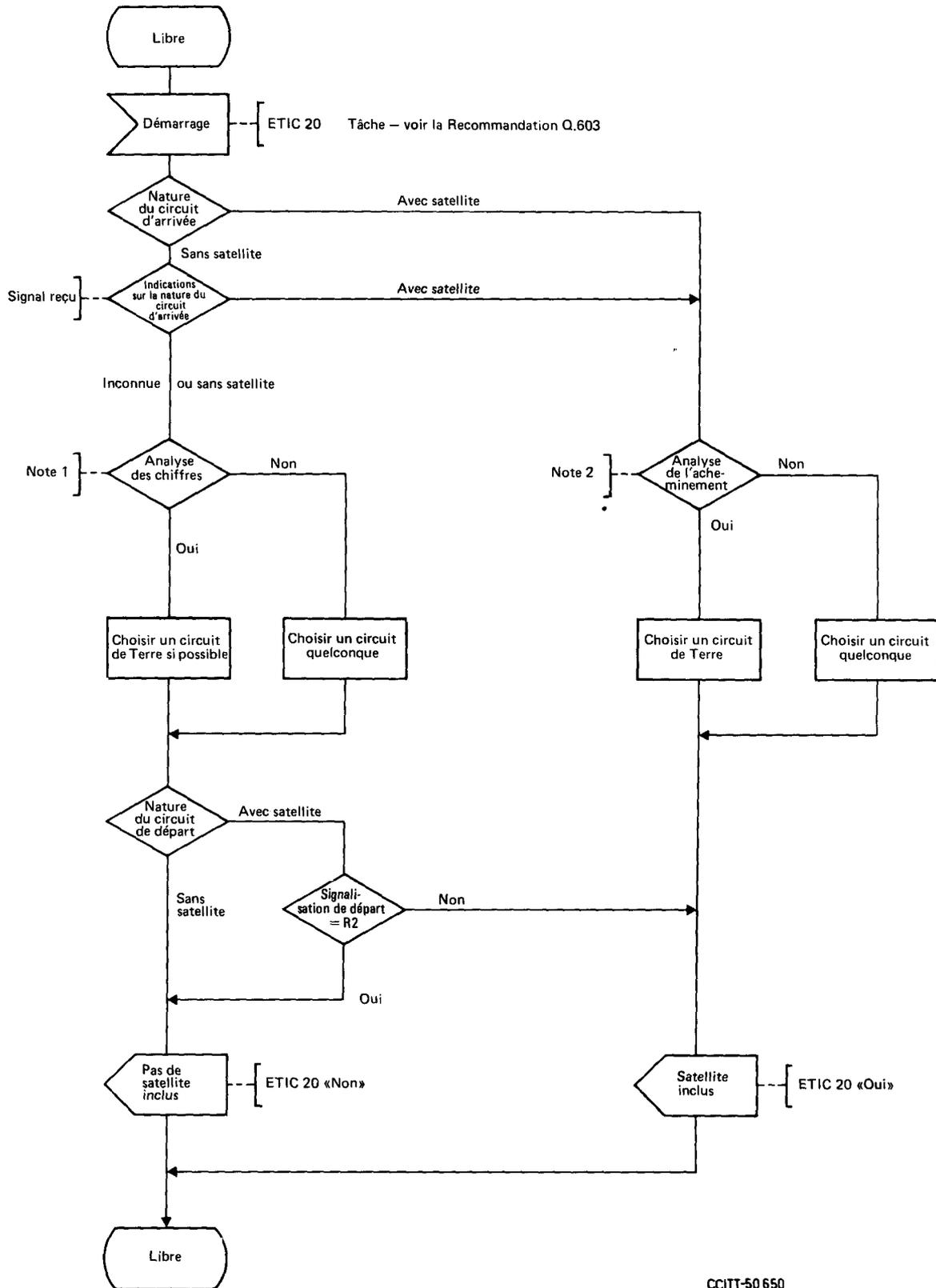
#### Références

- [1] Recommandation du CCITT *Identification des stations de navire dans les services mobiles maritimes à ondes métriques/décimétriques et par satellite*, tome II, Rec. E.210.
- [2] Recommandation du CCITT *Procédures de sélection applicables aux services mobiles maritimes à ondes métriques/décimétriques*, tome II, Rec. E.211.

ANNEXE A

(à la Recommandation Q.14)

**Logique de traitement des appels  
Indications sur la nature du circuit**



CCITT-50650

*Remarque 1* – L'analyse des chiffres indique qu'une liaison par satellite sera, ou pourra être incluse ultérieurement.

*Remarque 2* – Des faisceaux de circuits terrestres sont-ils fournis? Il faut répondre «non» si la taille du faisceau de circuits terrestres est très petite par rapport à celle du ou des faisceaux de circuits par satellite. Pour ce faire, on peut donner au faisceau de circuits terrestres l'indication de trajet d'entrée «satellite» pour les appels de départ.